

HONORAIRES DE L'AGENCE

Du 10/06//2024

TRANSACTION	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
0 à 49 999€	4 900 € ttc	4 400 € ttc
50 000€ à 74 999€	6 500€ ttc	6 000€ ttc
75 000€ à 99 999€	7 500€ ttc	6 800€ ttc
100 000 € à 149 999€	9 900€ ttc	8 900€ ttc
150 000€ à 229 999€	7.5% ttc	6.5% ttc
230 000 à 289 999€	6.5% ttc	6% ttc
290 000€ à 389 999€	6% ttc	5.5% ttc
A partir de 390 000€	5.5% ttc	5% ttc
Terrain à bâtir ou professionnel <u>avec minimum de 3 050€ ttc</u>	10% ttc	8 % ttc
Fonds de commerce ou pas de porte, bail	10% ttc	8% ttc

LOCATION	BAILLEUR	LOCATAIRE
La Roche sur Yon n'est pas en zone tendue en 2024		
HONORAIRES DE LOCATION A USAGE D'HABITATION (Visites, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail)	7% TTC DU LOYER ANNUEL	7% TTC DU LOYER ANNUEL
EN SUS :		
ETAT DES LIEUX	120€ TTC	120€ TTC
Frais d'entremise et négociation charge bailleur	20€ TTC	
HONORAIRES POUR LA CO-LOCATION (Visites, constitution du dossier du locataire, rédaction de bail, état des lieux)	150€ TTC	150€ TTC
INFO HONORAIRES PLAFONNES LOI ALUR :		
Visites, dossier, bail	8€ TTC /m ²	8€ TTC /m ²
Etat des lieux	3€ TTC /m ²	3€ TTC /m ²
Frais d'entremise et négociation charge bailleur	20€ TTC	
HONORAIRES DE LOCATION A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL		
Organisation de la visite, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux entrée/sortie...		2 mois de loyers TTC

Honoraires charge Vendeur.

A titre exceptionnel, dans le cadre d'une succession et d'un mandat de recherche les honoraires peuvent être à la charge de l'acquéreur.

Honoraires rédaction de compromis sans entremise
3500€ ttc

TVA en vigueur 20%

Honoraires minimum
transaction 3 800€ ttc





BAREME D'HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

01/06/2024

SAS ACCORT'IMMO 28, rue Raymond Poincaré 85000 La Roche sur Yon - Téléphone : 02 51 37 78 31

SAS au capital de 7700€ - 438 451 007 RCS de La Roche sur Yon CPI 8501 2016 000 006 948 Délivrée par la CCI de la Vendée
Garantie 120 000€ SOCAF 25 av de Suffren 75015 Paris. Cpte séquestre N°30004002340001028390156 BNP PARISBAS LA ROCHE SUR YON

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement (loyer+charges)	6%	8,5%	
En % HT de l'encaissement ((loyer+charges)	5%	7,08%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Rédaction mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	○	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	○	●	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	150 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	●	50 € TTC/dossier
Visite Conseil	○	●	95 € TTC/visite
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	95 € TTC par an et par lot
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet)	○	○	2,50 € TTC / mois / CRG
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	○	○	10 € TTC/acompte
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	120 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	10 € TTC / lot / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	150 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	3 € TTC/m ² (logement vide) 5 € TTC/m ² (logement meublé)
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	90 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	90 € TTC/heure
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	100 € TTC/heure

ASSURANCE LOYERS IMPAYES ET DETERIORATIONS IMMOBILIERES

**2.5% TTC
DES LOYERS ENCAISSERS**

● Prestation comprise dans le montant des honoraires ○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%.